Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 11 Avril 1889 No. 25.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

CHANSON D'AVRIL.

C'était en avril, un dimanche,
Oui ! un dimanche !
J'étais heureux...
Vous aviez une robe blanche
Et deux gentils brins de pervenche,
Oui de pervenche,
Dans les cheveux.

Nous étions assis sur la mousse,
Oui, sur la mousse,
Et sans parler,
Nous regardions l'herbe qui pousse,
La feuille verte et l'ombre douce,
Oui l'ombre douce,
Et l'eau couler.

Un oiseau chantait sur la branche,
Oui sur la branche,
Puis il s'est tu ;
J'ai pris dans ma main, ta main blanche,
C'était en avril, un dimanche,
Oui, le dimanche...
T'en souviens-tu ?

Edouard Pailleron,
De l'Académie Française.

PENSEES.

—Quel bienfaiteur sur la terre, qu'un distributeur d'oubli !

—A quels actes de vaillance, l'épouvante peut pousser un lièvre !

—Ceux qui lisent savent beaucoup, ceux qui regardent savent quelquefois davantage.

—Les femmes aiment d'autant plus à inspirer des mouvements de pitié qu'elles les méritent moins.

—Nos monologues ont sur notre front une vague réverbération distincte au regard du physionomiste.

—La seule mine qui ne s'épuise pas, depuis si longtemps qu'on l'exploite, est la sottise humaine.

—Qu'admire-t-on de nos jours, sur la foi de l'opinion générale ? Le progrès de la science. En réalité, que lit-on de plus ? Des romans.

MANIFESTE DE LA SOCIÉTE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

Voici le manifeste que la société Saint-Jean-Baptiste de Québec vient de lancer. Nous nous faisons un plaisir de reproduire de la copie qui nous a été adressée :

Depuis le 24 juin 1880, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec n'a pu enregistrer dans ses annales aucune de ces grandes célébrations qui font époque et ravivent dans les cœurs l'enthousiasme national.

Après huit années d'intervalle, le comité de régie de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec croit devoir saisir la magnifique occasion qui lui est offerte d'organiser une célébration mémorable, une de ces glorieuses fêtes de la patrie, qui laissent après elles des souvenirs vivaces et d'ineffaçables émotions.

En 1855, notre société célébrait, avec un éclat dont Québec a gardé la mémoire, les exploits et la vertu guerrière des héros tombés au champ d'honneur dans la dernière grande journée militaire de la Nouvelle-France. C'était la pose de la première pierre du monument des Braves de Sainte-Foye. Cette suprême victoire avait été comme le tombeau de la France américaine, mais un tombeau glorieux d'où notre nationalité était sortie au jour fixé par la Providence, pleine d'une vitalité et d'une jeunesse nouvelle.

Aujourd'hui, c'est le berceau du Canada français que la société Saint-Jean-Baptiste de Québec est appelée à consacrer par une fête d'inauguration et de commémoration. Près de l'antique Stadaconé, au confluent de la rivière Saint-Charles, la Cabir-Coubat des aborigènes, et du ruisseau Lairet, s'élève un petit promontoire, bien humble au milieu de la grandiose nature qui l'entoure, mais fameux dans notre histoire. C'est là que Jacques-Cartier abrita ses nefs aventureuses lorsque, poussé par le génie de la France et du Christianisme, il vint aborder les rives canadiennes et braver pour la première fois les rigueurs inconnues de nos âpres climats. C'est là que le malouin vaillant, notre premier ancêtre historique, jeta en terre la croix conquérante et civilisatrice. C'est là que des enfants de la fidèle et catholique Bretagne *hivernèrent*, il y a plus de trois siècles, parmi ces neiges et ces glaces, uniquement foulées jusqu'alors par le pas léger des naturels. C'est là, enfin, notre berceau, le berceau de notre race en Amérique, enfoui encore, après Cartier, dans soixante-douze ans d'oubli, mais retrouvé par Champlain, fondateur de la Nouvelle-France, comme l'intrépide capitaine de la Grande Hermine en avait été le découvreur.

En ce lieu mémorable, s'élève aujourd'hui, grâce à l'initiative du comité littéraire et historique du Cercle catholique de Québec, une croix, *fac-similé* de celle que Jacques-Cartier y planta le 3 mai 1536. En face de cette croix on pourra admirer, au mois de juin prochain, un monument en granit des Laurentides, érigé par les soins du même comité, et qui gardera pour les générations à venir, avec la mémoire immortelle du découvreur, le souvenir sacré des apôtres du Canada qui y fixèrent leur première résidence, en 1625.

Invités à inaugurer, le 24 juin prochain, ce monument national par la célébration d'une messe solennelle, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec aurait cru manquer à ses traditions en déclinant cet honneur. Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec a béni le projet, et maintenant nous faisons appel au public canadien, à toutes nos sociétés nationales, à tous les rangs et à toutes les classes, pour qu'ils nous aident à en assurer le succès, en faisant de cette célébration extraordinaire une fête grandiose entre toutes.

Que les bonnes volontés s'unissent donc dans un commun effort, que chacun mette la main à l'œuvre, et le 24 juin prochain, la vallée de la rivière Saint-Charles verra un admirable spectacle, qui commandera le respect des nationalités étrangères, et dont nous pourrons consigner le souvenir dans nos annales, avec un légitime orgueil.

Là toutes les forces vives de la patrie se trouveront réunies dans un magnifique déploiement de pompe religieuse, civile et militaire. Un prince de l'Eglise catholique, le premier cardinal canadien, célèbrera les saints mystères sur cette plage où, il y a trois cent cinquante-trois ans, Dom Guillaume LeBreton et Dom Antoine les célébraient pour une poignée de matelots français perdus au milieu de peuplades infidèles. L'éloquence chrétienne fera entendre ses accents auxquels répondra le généreux écho de l'éloquence patriotique. Un chœur puissant fera monter jusqu'au ciel le chant de la foi catholique, et la voix sonore du canon, dominant la vaste rumeur de la multitude, proclamera à sa manière la grandeur de la patrie. Et puis, qui sait, des marins français évoquant le souvenir de notre France tant aimée, viendront peut-être en ce jour de réminiscences nationales, rendre un touchant hommage au fils glorieux de St. Malo, à Jacques-Cartier, capitaine-général au service de François premier, par la grâce de Dieu roi de France.

Ce sera là un grand jour. Ce pèlerinage triomphal, au berceau de notre patrie, sera fécond en douces émotions et en salutaires enseignements. Nous y puiserons tous ensemble un plus ardent amour pour notre cher pays, une plus vive intelligence de son rôle et de sa mission, une détermination plus ferme de mettre en commun nos efforts pour assurer son progrès et sa grandeur.

Enfin, et c'est là une considération bien propre à stimuler notre ardeur, une grande idée pratique naîtra, espérons-le, de cette solennité nationale. L'inauguration du monument Cartier-Brébeuf devra donner l'élan à d'autres manifestations de la gratitude et de l'admiration publiques envers nos héros et nos grands hommes. Nos historiens ont écrit l'histoire canadienne en des pages immortelles. Il nous reste à l'écrire sur le marbre et l'airain. Champlain, Maisonneuve, Laval, Montcalm, et tant d'autres, n'ont pas encore leur statue sur nos places publiques. Faisons du 24 juin prochain le point de départ d'un généreux mouvement pour la glorification de nos hommes illustres, et nous aurons bien mérité de la patrie.

Nous appelons donc, encore une fois, le concours de toutes les bonnes volontés, et si nous l'obtenons, nous pouvons assurer d'avance que le 24 juin 1889 marquera une date mémorable dans l'histoire de nos célébrations nationales.

Amédée Robitaille,
Prés. Soc. St-J.-B.

Jos. Beauchamp,
Sec.-Arch. Soc. St-J.-B.

LE TABAC ET LA CONGESTION CÉRÉBRALE.

La nicotine, par l'action énergique qu'elle a sur l'organisme, doit jouer un rôle considérable dans l'étiologie de beaucoup de maladies. Si l'on considère qu'elle a deux façons de frapper l'économie, directement en attaquant la moelle ou les centres nerveux, indirectement en modifiant la circulation, l'on est étonné que l'organisme puisse résister aussi longtemps à son influence délétère.

Peut-on, en face de ces phénomènes, physiologiquement démontrés, ne pas donner un rang important au tabac, dans l'étiologie de la congestion cérébrale, surtout lorsque l'on voit les médecins les plus autorisés reconnaître que la fréquence de cette affection est trois fois plus considérable chez l'homme que chez la femme qui fait si rarement usage du tabac ? La congestion cérébrale est même plus fréquente durant l'hiver, et sans rejeter absolument l'influence de la température, cela ne semble-t-il pas tenir, du moins en grande partie, à ce que précisément en hiver, on fume davantage, généralement en commun, dans des lieux plus ou moins étroits et mal aérés, (cafés, cabarets ou cercles), où l'air se trouve chargé de principes toxiques et de gaz irrespirables ?

Le Dr A. Blatin.

Dans un grand nombre de cas, les individus chez lesquels la fréquentation des cafés est dégénérée en habitude invétérée finissent, après un temps très-variable, par subir à des degrés différents une sorte d'empoisonnement dont le principal caractère est un afflux du sang vers le cerveau qui finit par amener une congestion vers cet organe.

La variété d'intoxication dont nous parlons se remarque chez un grand nombre d'hommes très-sobres, ne faisant jamais d'excès, mais qui, après avoir pris leur tasse de café, souvent sans addition d'eau-de-vie, séjournent tous les jours une ou plusieurs heures dans l'estaminet. Ils s'étiolent, se congestionnent et s'asphyxient, tout simplement en demeurant dans un air malsain et en respirant un air irrespirable et trop chaud.

Il est fort difficile d'estimer, même approximativement au bout de combien de temps commencent à apparaître, quelques-uns des prodromes caractéristiques sur lesquels nous appelons sincèrement l'attention. Nous pouvons dire qu'il faut quelquefois plus de six ou huit années de fréquentation assidue des estaminets pour présenter les signes prémonitoires appartenant à la première période. Mais une fois que la pâleur de la face, la dyspepsie et la céphalalgie passagère se déclarent, l'intoxication est évidente, et si les mêmes causes persistent, les mêmes effets persistent aussi et vont en s'aggravant.

Lorsqu'on songe à la fréquence de la paralysie générale chez les hommes, à sa rareté chez les femmes ; quand on se rappelle, d'ailleurs, que cette maladie débute très-fréquemment par une congestion ; quand on considère enfin la puissante influence qu'exerce l'atmosphère des cafés sur le développement des congestions, on est porté à expliquer la différence si notable qui existe, sous ce rapport, entre les deux sexes, par cette circonstance que les hommes seuls, en dehors de toute cause d'alcoolisme, se soumettent à l'influence congestive que nous avons signalée.

Le Dr Legrand du Saulle.

Nous sommes convaincu que la nicotine, seule portion vraiment toxique de l'atmosphère artificielle et pernicieuse des estaminets, est aussi, sinon l'unique, du moins la principale cause des phénomènes que M. Legrand du Saulle a si bien décrits.

Le Dr A. Blatin.

HYGIÈNE.

AIR.

Plus on vit au grand air, mieux on se porte. La phtisie pulmonaire, comme la scrofule, se développe surtout dans l'air confiné. La phtisie est rare chez tous les nomades de tous les pays : Bédouins, Indiens des pampas, Kirghiz. Au Labrador, la phtisie est à peu près inconnue. Les habitants de ce pays sauvage vivent dans les plaines ou sur les montagnes, sous des tentes faites de branches de sapin. Mal vêtus, mal nourris, mal logés, exposés à toutes les intempéries, ils ne connaissent pas la phtisie. Un grand nombre d'entre eux quittent chaque année leurs demeures et se rendent aux rives du Saint-Laurent où les attirent les pêches. Là, bien nourris, bien logés, mais agglomérés, ils contractent la maladie à laquelle leur misère au grand air avait su les soustraire chez eux.

Le docteur Gallard, médecin de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, a constaté des faits analogues. Les employés de chemin de fer forment deux grandes classes : les agents du service sédentaire et ceux du service actif. Parmi ces derniers, il y a la catégorie dite des *poseurs*, employés exclusivement aux travaux d'entretien et de réfection de la voie. Ces hommes passent 12, 15 et quelquefois 17 et 18 heures dehors, exposés pendant l'année entière à toutes les vicissitudes atmosphériques. Et pourtant dans une période de sept ans (1858 à 1865), 4 poseurs sont morts de la phtisie, tandis qu'il y a eu 103 décès par la même maladie chez les employés de bureaux.

Un savant médecin militaire, le docteur Champouillon, a de même signalé la grande fréquence de la phtisie chez les troupes enfermées dans les casernes, comparativement aux troupes logées sous la tente, au grand air, dans les camps.

Dans des caves humides, on voit des chiens et des lapins devenir phtisiques.

Enfin, le séjour à la campagne ou les voyages en mer sont le meilleur remède contre la phtisie.

La vie au grand air, voilà donc le remède réel de la phtisie pulmonaire. Mais pour cela il faut un climat suffisamment doux ; et le seul avantage des pays tempérés où l'on envoie les poitrinaires, c'est que la douceur de la température y permet la vie en plein air. Aussi le meilleur climat est celui qui permet aux poitrinaires d'être le plus possible au grand air. Tel est l'avis d'un célèbre médecin anglais, le docteur Henry Bennett, qui s'est guéri lui-même de cette maladie par ce moyen.

L'air confiné et l'encombrement favorisent aussi le développement de la fièvre typhoïde. Cela se voit très souvent dans l'armée par suite du casernement. La dissémination des hommes au grand air, dans les camps, fait cesser immédiatement l'épidémie.

L'air est plus pur à la campagne que dans les villes, à cause du petit nombre d'habitants et de l'abondance de la végétation, qui purifie l'air en absorbant l'acide carbonique fourni par la respiration des animaux et par les combustions, pour dégager, en échange, de l'oxigène.

L'air de la mer est encore plus pur et plus vif que celui de la campagne. Aussi le séjour des bords de la mer, même sans prendre des bains, est-il très favorable à la santé. C'est le remède par excellence de certaines maladies qui prennent souvent naissance dans les logements sombres et humides, comme la scrofule et le rachitisme.

L'air est plus pur le matin qu'au milieu de la journée, parce que la fraîcheur de la nuit a fait tomber toutes les poussières qui voltigeaient dans l'atmosphère. Aussi le meilleur moment pour prendre l'air, c'est le matin.

Le Manitoba.

Jeudi, 11 Avril 1889.

LA POLITIQUE A OTTAWA.

Le bureau d'immigration sera fermé à Emerson et M. Têtu sera transféré à Winnipeg avec M. Bennett, qui remplace M. Graham.

L'hon. M. Chapleau, malade en France depuis le commencement de la session, est mieux, et son retour est annoncé pour la fin d'avril.

On dit que le fils de feu l'hon. M. Pope le remplacera en chambre et qu'il sera le candidat du gouvernement dans Compton, Qué.

La mort de M. Pope a laissé un vide dans la chambre, mais c'est heureusement le seul décès cette année. L'an dernier, une demi-douzaine de députés sont morts durant la session.

Dans le cours de la semaine dernière, la chambre des Communes a tenu de longues séances. Les estimations budgétaires et l'acte des franchises ont formé les principaux sujets de la discussion.

La semaine dernière, l'hon. M. LaRivière a pris part au débat sur la question d'immigration et sur les amendements à l'acte des franchises. Votre député est très écouté en chambre et s'est fait un grand nombre d'amis depuis son arrivée ici.

Il y aura une révision des listes électorales fédérales dans le cours du mois de juin prochain, et comme ces listes n'ont pas été révisées depuis plus de trois ans et qu'un grand nombre d'électeurs ne sont pas inscrits, il est de la plus haute importance que cette révision se fasse avec soin.

L'excitation causée par la discussion de la question du désaveu du bill des Jésuites disparaît et il ne reste maintenant que les journaux fanatiques tels que le *Mail* et le *Globe* de Toronto, ainsi que quelques prédicants de la province d'Ontario qui ragent contre ceux qui ont voté avec le gouvernement sur cette question.

On commence à craindre que les travaux de la session ne se termineront pas avant Pâques, malgré le désir des députés de retourner dans leurs foyers. Il reste encore plusieurs mesures importantes à étudier et la discussion est quelquefois interminable.

La mort de l'hon. M. Pope crée une vacance dans le cabinet et les aspirants, paraît-il, ne manqueront pas. M. Pope était de la province de Québec et son remplaçant sera choisi parmi les députés de cette province. Le nom de M. Colby, comme nous l'avons dit, est favorablement mentionné.

Au Sénat, l'acte d'incorporation du chemin de fer Manitoba et Sud-Est a été adopté, sur proposition de l'hon. M. Girard, après avoir subi quelques amendements. Le bill reviendra aux Communes cette semaine et deviendra loi. La construction de ce chemin sera d'un grand avantage pour tous les établissements situés à l'est de la Rivière-Rouge et les hons MM. Girard et LaRivière méritent des éloges pour l'énergie et l'esprit d'entreprise qu'ils ont déployés pour assurer le succès qui vient de couronner leurs efforts. Il reste encore cependant à obtenir l'aide du gouvernement pour assurer la construction du chemin. Il est permis d'espérer qu'on ne fera pas moins que ce qui a été fait pour les autres chemins de la province.

FAUSSES RUMEURS.

Il est étonnant que des journaux de la province de Québec se chargent d'indiquer un coadjuteur à Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface. Nous ne comprenons pas que l'on puisse se permettre d'aller jusqu'à nommer des personnes qui ont, sans doute, le respect et l'affection de Monseigneur Taché, comme de tous ceux qui les connaissent, mais que les journaux ne sont certainement pas chargés de les présenter au public, comme si elles étaient déjà choisies pour évêque.

Comme nous sommes plus intéressés que qui que ce soit à connaître la vérité sur ces questions, nous avons été aux informations, et nous sommes autorisé à dire que Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface n'a encore choisi personne comme coadjuteur et n'a fait aucune démarche auprès du Saint-Siège en ce sens.

Nous ajouterons que l'archidiocèse de Saint-Boniface espère toujours que son bien-aimé premier pasteur reviendra à une santé assez forte pour porter à lui seul, pendant de nombreuses années encore, le fardeau qui incombe à sa charge.

FAUSSE ROUTE.

Nous sommes catholique, et tout ce qui a l'approbation de la Sainte Eglise de Jésus-Christ rencontre un assentiment complet de notre part.

C'est assez dire que nous protestons de toute notre énergie contre l'attitude indigne que *Le Canadien* vient de prendre sur l'affaire des Jésuites. Ses malheureux articles disent, jusqu'à l'évidence, qu'il joint sa voix à celles des plus violents ennemis de notre religion, pour attaquer le Souverain Pontife d'abord et les ordres religieux ensuite.

Le Canada, en général, et le Nord-Ouest, en particulier, doivent trop aux ordres religieux pour que nous puissions ne pas élever la voix.

C'est vraiment triste de voir quelqu'un qui se dit catholique et français, oser parler contre les zélés missionnaires auxquels nous devons tout ; oui, c'est vraiment triste d'entendre parler contre ces phalanges admirables que l'Eglise bénit et approuve, et auxquelles Dieu prodigue les grâces qui en font les apôtres des différentes nations.

Peut-on oublier à ce point notre histoire et les devoirs de la reconnaissance ?

LES OBSERVATIONS D'UN CONFRERE.

C'est vraiment une bénédiction que de faire la polémique avec *L'Ouest Canadien*. Chacun de ses articles, comme le fameux cheval qui devait rendre la superbe Ilion imprenable, renferme dans ses flancs, la dévastation et la ruine prochaine........... pour lui. Lisons son article intitulé *Quelques Observations*. Nous citons textuellement :

"Nous ne pouvons pas répondre, dans un seul numéro, à chacune des insultes du *Manitoba*.

Le confrère bat la campagne, touche un peu à tout, n'appuie sur rien, et répond en injures grossières, gratuites et dénuées de tout semblant de preuve.

Faisons lui cependant quelques observations.

Du moment que M. LaRivière, votre maître et propriétaire, posait les pieds sur le sol du Manitoba, ce fut la guerre à outrance contre toutes les autorités constituées. Il n'y eut pas un homme dont le nom fût attaché à nos intitutions, qui commandât quelque influence, qui fût honoré de ses concitoyens, qui, pour cela même, n'ait été en butte aux attaques les plus acrimonieuses et les plus persistantes. Nous partageons le même tort, celui d'être les défenseurs d'une cause qui n'a pas pour chef et maître M. LaRivière, pourquoi nous étonner si nous sommes en butte aux mêmes attaques ?

Nous sommes des *traîtres*. Cette épithète, vous l'avez imprimée dans vos colonnes il n'y a pas si longtemps encore l'adressant à quelqu'un qui, parvenu aujourd'hui dans le Nord-Ouest à la plus haute position à laquelle puisse parvenir un Canadien-français, peut bien se permettre de la mépriser, comme nous la méprisons nous-mêmes dans notre sphère plus humble.

M. Cyr n'a pas été chassé de *L'Ouest Canadien*. Il s'est volontairement démis par un écrit que nous tenons, pour cause de divergence d'opinion avec quelques-uns de ses collègues dans notre bureau de direction. Cela prouve, messieurs, que nous avons nos opinions individuelles, et que nous ne sommes pas sous la férule d'un maître qui agit, parle et pense en nos lieu et place.

Vous affirmez que nous avons *les bonnes grâces du pouvoir*. Vous insinuez que nous sommes soudoyés. Nous n'avons pas encore imprimé une seule ligne, ni publié une seule annonce pour le gouvernement ; et dussions-nous disparaître demain, que nous ne lèguerions pas à nos successeurs le souvenir d'aucun de ces agiotages, qu'on les appelle contrat Lowell ou autrement, qui pèsent encore de tout leur poids sur le nom français. Non-seulement nous n'avons pas été payés pour des impressions que nous *aurions* faites, mais nous n'avons pas été payés non plus pour celles que nous *n'avons pas* faites, et tout le monde ne peut pas en dire autant.

Dès le début de notre journal, vous disiez expressément qu'il nous fallait *l'union* au prix de *l'abnégation* et du *désintéressement* individuel, et vous ajoutiez : "Quant à la politique provinciale, elle se tient en dehors de la division ordinaire des partis ; *elle n'est ni conservatrice ni libérale* ;"

Aujourd'hui, vous qualifiez de politique *cynique*, la politique basée sur l'union que vous prêchez si bien.

Pourquoi cela ? Vous vouliez l'union quand elle avait pour résultat de grouper les forces autour de M. LaRivière. Aujourd'hui, sous le parti dont vous n'êtes plus les maîtres, vous n'en voulez pas plus qu'en 1876 sous MM. Girard et Royal.

Vous parlez du verdict de Provencher. C'est un sujet trop important pour que nous le traitions dans un seul paragraphe. Nous y reviendrons la semaine prochaine, et nous vous répondrons par la bouche de deux de vos orateurs qui ont pris la parole en votre faveur dans la campagne."

Passons sur l'entrée en matière. Nous battons la campagne, etc. Insultes *grossières* et gratuites, etc. Enfin, l'accompagnement obligatoire.

"*M. LaRivière, notre propriétaire et maître*," (admirez la malice profonde de ce mot !) Notre propriétaire, passe encore, si tel était le cas, ce que nous nions, mais notre maître, cela ne donne-t-il pas l'idée d'un troupeau d'esclaves tremblants, menés à coups de fouet ? C'est affreux ! C'est probablement pour nous délivrer des ténèbres de cette servitude que le confrère nous fait la guerre et nous accuse de briser l'union. Nous n'y avons pas songé, nous l'avouons. Cependant, si nous avions un conseil à lui donner, nous lui dirions de quitter ce souci et garder ces projectiles pour une cause qui le touche de bien plus près. Mais nous ne pourrons jamais nous entendre sur ce point.

Maintenant, croyez-vous réellement, confrère, *notre roi et maître* aussi méchant que vous le dites ? Si vos avancés sont vrais, c'est un véritable anarchiste, un socialiste et que sais-je encore, que cet homme ! Il a tout détruit, tout renversé ! Comment se fait-il donc, pourtant, que le parti français n'ait jamais été aussi uni, aussi influent que sous son administration ? Vous vous en rappelez, car vous étiez presque tous avec nous en ce temps, dans la troupe *servile*. Et ce mécréant, c'est la population française qui l'a appelée à sa tête, lui ! N'est-ce pas, que vous prêtez ces fautes à M. LaRivière, pour faire croire à une persécution contre le nouveau ministre ? Mais, mon Dieu, nous savons bien, que pas n'est besoin d'une révolte contre *toute autorité constituée !* Pour parvenir à cela ; nous n'aurions qu'à laisser marcher le temps, même si nous étions des révolutionnaires.

∴

Nous ignorons ce à quoi vous voulez faire allusion, en nous accusant d'avoir appliqué l'épithète de "traître" à un personnage haut placé. Vous voudrez bien préciser, si vous le pouvez. Quant à ce qui vous concerne, cela ne changerait pas la question.

∴

Votre troisième paragraphe, confrère, est impayable. Nous admettons ce que vous nous dites de M. Cyr. Mais votre conclusion, l'avez-vous relue ? Vous prouvez que vous avez "des opinions individuelles," dites-vous. Parfait. Mais vous prouvez aussi qu'il n'est pas toujours possible de les exprimer dans vos colonnes. De là les colères, et l'on fiche le camp. Nous n'avons jamais prétendu autre chose. Vous ne faites pas bon ménage toujours, chez vous, c'est évident ; nous nous en doutions, mais vous l'avouez par trop naïvement.

∴

Nous n'avons jamais dit que vous eussiez les bonnes grâces du pouvoir, nous connaissons mieux que cela. Vous parlez de ce que vous appelez le contrat Lowell. Demandez donc des explications à l'honorable Secrétaire-Provincial sur ce point. A ce propos, nous nous rappelons, qu'en mai 1887, Monsieur Prendergast, député conservateur de LaVérandrye, fit à ce sujet, et sur les impressions françaises en général, un fameux discours qui contraste quelque peu avec ses idées d'aujourd'hui, et les vôtres naturellement. Tous ceux qui ont assisté à ce débat se rappellent parfaitement, que c'est cette affaire Lowell qui a donné lieu aux remarques que nous citons.

L'hon. député de Morris a trouvé bon de faire chorus avec ses collègues de l'autre côté de la chambre sur la question de langue française.

M. Martin.—Je ne me suis jamais déclaré ennemi de la langue française.

M. Prendergast.—Non, mais vous avez protesté souvent et aujourd'hui même contre les impressions françaises et j'avoue, M. l'Orateur, que j'ai eu honte pour l'hon. député de Morris lorsque je l'ai vu rester là impassible à son siège et ne pas trouver un mot pour protester contre son voisin de gauche, lorsque celui-ci déclarait que les impressions françaises sont un luxe et que la population française avait en chambre un nombre de représentants à laquelle elle n'a pas droit.

M. Martin.—Pourquoi n'avez-vous pas paotesté vous-même ?

M. Prendergast.—Il ne m'appartenait pas de proterter contre le député de Portage-la-Prairie dont je ne suis pas l'ami politique ; mais il m'appartient de lui répondre, et c'est ce que je fais en ce moment, à la première occasion qui se présente. L'hon. député de Morris, lui, a eu cette occasion avant aujourd'hui ; il vient justement de prendre son siège, et dans ce discours de trois heures qu'il vient de nous faire entendre, malgré toutes ses déclarations d'un patriotisme facile, qui semble ne l'engager à rien, je n'ai assurément rien trouvé qui ressemble à une revendication de nos droits. Le député de Morris dans sa condescendance veut bien que les statuts soient imprimés en français, mais sa générosité ne va pas au-delà. Mais la langue française est une langue officielle ! et les documents qui intéressent la population anglaise doivent aussi nous intéresser ! mais nous devons aussi être renseignés sur les questions d'intérêt public et juger des travaux de la législature et des départements ! Nous avons la *Gazette Officielle* qui est assurément d'un intérêt capital, les avis aux greffiers des municipalités, les circulaires de toutes sortes ; je dis que ce serait une iniquité de ne pas leur donner les renseignements nécessaires dans une langue qui est souvent la seule qu'ils comprennent. Je donnerai un exemple de l'abus et des injustices qui peuvent résulter du système que l'on veut introduire. Il est à ma connaissance que plusieurs colons français éminemment respectables de la paroisse de Lorette, pour n'avoir pu comprendre des avis du bureau des terres de la Couronne, qui avaient été affichés dans la seule langue anglaise ont été poursuivis et mis à l'amende lorsqu'ils exploitaient, de bonne foi, des permis dont le retrait par le gouvernement d'Ottawa ne leur était pas connu. C'est là un exemple de ce qui peut arriver tous les jours et l'on devrait se convaincre que nos réclamations ont un but pratique et ne sont pas toutes de sentiment.

Les temps sont changés, n'est-ce pas ? Ce qui intéresse les Anglais n'a plus sa raison d'être pour les Français aujourd'hui. Pour disculper l'administration actuelle de ne pas nous accorder nos droits, vous reprochez à l'hon. M. LaRivière une transaction tout à fait justifiable et avec laquelle vous avez essayé de faire la lutte de Provencher. Cela ne vous réussira pas plus dans un cas que dans l'autre.

∴

Notre politique n'est ni libérale ni conservatrice, elle est canadienne-française avant tout. Mais nous connaissons quels sont nos amis. Nous ne saurions avoir confiance en un parti politique qui, à maintes reprises, étant dans l'opposition, a essayé d'escamoter le pouvoir en soulevant des préjugés de races. Le succès n'a pas changé ces dispositions, nous sommes forcés de le constater chaque jour, et notre devoir de journaliste français nous oblige à la conduite que nous suivons. Du reste, nous représentons l'opinion de la majorité. Vous êtes cyniques, parce qu'isolés comme vous l'êtes, plus que vous le croyez même, vous voulez vous ériger en porte-étendard de la nationalité, et vous réclamez ce titre seulement parce que vous avez un ministre dans l'administration actuelle.

∴

Vous reviendrez sur le verdict de Provencher, dites-vous. Nous vous attendons sur ce terrain et nous prenons la liberté de vous promettre des émotions.

PETITE CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

LE CLERGÉ CANADIEN.

Le clergé du Canada a été la gloire de l'Eglise en Amérique. Les missionnaires ont évangélisé les Sauvages, versé leur sang à la naissance de la colonie, et encore durant cette malheureuse rébellion de 1885. Partout où il y avait une âme à sauver, du bien à faire, le prêtre était là. Il a fondé les principaux établissements en y plantant la croix. Les Canadiens suivaient l'homme de Dieu, et allaient jouir des bienfaits de la religion, de la paix et de la prospérité à l'ombre du clocher paroissial ; car la civilisation sage et prudente, est la compagne inséparable de l'Eglise, son alliée naturelle et sa meilleure amie. Le prêtre a pénétré le premier dans les solitudes immenses des forêts vierges de l'Amérique, semant le bien, apportant aux nations barbares les bienfaits du catholicisme, d'une religion qui enseigne à souffrir et à pardonner.

La catholicité avait un vaste champ de labeurs : les lauriers sont venus couronner ses efforts. Si la Nouvelle France n'avait pas eu le prêtre pour convertir les Sauvages, contenir les traiteurs dans de justes bornes, le sang aurait souvent coulé à flots ; car la justice était mal assise, et, dans un pays nouveau, la fuite facile. Il fallait absolument la religion et les enseignements du clergé.

Plus tard, quand le drapeau fleurdelisé eût repassé les mers, criblé de balles, noirci de feu de cent batailles où chaque soldat avait été un héros, le clergé resta fidèle à son poste. Il nous sauva d'une perte certaine. Sans lui, le Canada serait complètement anglais, la langue française oubliée sur les rives du Saint-Laurent. Les nobles, la classe instruite, tous ceux qui avaient assez d'argent pour s'en retourner en France, s'embarquèrent sur les vaisseaux anglais en disant un triste adieu au Canada, champ de leurs exploits.

Le pays restait seul dans sa campagne, désolée par les horreurs d'une longue guerre. Un vainqueur sans générosité viole les traités, en s'efforçant à tout prix d'anglifier le Canada. Les Canadiens ne vont pas demander justice aux magistrats ignorants, créatures serviles de l'Angleterre. Le curé du village règle paisiblement les différends, conseille ses paroissiens, les engageant d'être unis. En attendant, le clergé instruit la jeunesse, lutte sans cesse et avec succès pour le maintien de nos droits, de nos institutions et de notre langue.

Le clergé continue aujourd'hui son œuvre au Manitoba, fonde des écoles, de nouvelles paroisses où nos Canadiens sont florissants.

Nos Seigneurs Provencher et Taché furent les véritables pères du Manitoba. Y a-t-il un colon qui n'ait pas de remerciements à faire au clergé ? Les prêtres les accompagnent à leur départ de la province de Québec, adoucissant par la religion les larmes d'une longue séparation.

C'est encore lui qui les reçoit ici, leur indique les meilleures terres, leur fait profiter de tous les avantages possibles. Des louanges s'élèvent de toutes parts à l'adresse de M. l'abbé Beaudry, ce patriote pratique qui a si bien compris et apprécié le Manitoba, le plus beau pays d'agriculture du monde. M. Beaudry est l'homme colonisateur par excellence, et, à côté de lui, les agents d'immigration ne sont que des pygmées. Actif et entreprenant, d'une amabilité constante et sympathique, conférencier habile et populaire, tel est, en résumé, le champion reconnu de la cause du Manitoba dans la province de Québec.

Monsieur l'abbé Cloutier, de l'archevêché, est un autre colonisateur infatigable. Au pays depuis longtemps, il connaît la province parfaitement. Un nouveau colon est-il embarrassé dans un achat de terre, dans l'examen d'un titre, M. Cloutier est là pour débrouiller la question, résoudre la difficulté. Il pourrait en passer à bien des avocats. La routine légale lui est familière. Les agents de terres, les avocats et autres le tiennent en grande estime, font le plus grand cas de son opinion, même les plus rusés le consultent souvent. Il connaît le prix de toutes les terres, l'endroit, s'il y a du bois, de l'eau, la nature du terrain, etc. Son activité, comme sa mémoire est prodigieuse. M. l'abbé Cloutier rendra de grands services à ses compatriotes, il est jeune, plein de santé, de force et d'énergie.

UBALD HÉLIO.

LES FROIDS DE MANITOBA.

Voilà le grand cauchemar d'un certain nombre de cultivateurs qui ne peuvent pas se décider à venir se fixer au milieu de nous. Cependant, les préjugés devraient être disparus, puisqu'il a été démontré de toute manière que nos froids "sibériens" sont plus *civilisés*, peut-être moins rigoureux, mais certainement plus supportables que ceux de la province de Québec. On s'obstine à croire le contraire, on ne peut comprendre comment nous sortons par nos plus grands froids. On devrait geler debout ! et que d'autres choses plus absurdes les unes que les autres ne dit-on point ?

Quelques mots sur le climat des deux provinces nous montreront que nous n'avons rien à envier à la province sœur.

Dans la province de Québec, il n'est pas rare d'avoir de la pluie une journée et le lendemain de la neige en abondance. N'est-ce pas ce qui arrive tous les hivers à Montréal, à Québec, sur toute la ligne ?

Quelles sont les conséquences de ces variétés du climat ? Les voici : ces pluies, en plein cœur d'hiver, amènent nécessairement un changement de température qui ne peut être que préjudiciable à la santé. Aussi, rien de surprenant que les maladies ne fassent de nombreuses victimes tous les ans.

Au Manitoba, est-on incommodé par une semblable température ? Il n'y a pas de comparaison à soutenir.

Durant tout l'hiver, nous avons un soleil radieux qui semble, lui aussi, affronter la rigueur de nos froids : jamais trop de neige pour empêcher de voyager en *sleigh* ; température froide, piquante, très élevée, mais sèche, pure, ce qui fait la grande différence. Nous pouvons avoir 40, 50 degrés tout comme nous avons 15 ou 20 degrés. A 40, nous ne nous trouvons pas plus mal qu'à 20. Venez nous le demander l'hiver prochain, dans le mois de janvier ou de février. Nous pouvons dire sans nous tromper que nos froids de 40 degrés correspondent à 20 ou 22 degrés de ceux de la province de Québec, et sont plus supportables à cause de l'atmosphère pure et sereine.

Aucun danger d'avoir de la pluie en hiver, encore moins de la brume. Le froid augmente graduellement en automne pour diminuer lorsque le soleil prend de la force et de la vigueur. Aussi, nous n'avons pas de grandes épidémies. Comme dans tous les pays, nous sommes malades, mais rien de bien alarmant. Nous n'enregistrons pas de ces fléaux qui jettent le trouble et la consternation parmi les populations. Quoi ! nous avons 40 degrés ! oui, quel chiffre épouvantable ! c'est à faire dresser les cheveux sur la tête, n'est-ce pas ? Et il n'en est pas moins vrai que nous sortons, que nos affaires vont leur train tout comme si nous avions un degré. Voilà la grande peur que nous éprouvons lorsque le thermomètre a le malheur de marquer 40 degrés de froid.

Si vous avez des préjugés contre la rigueur de notre climat, venez passer un hiver au milieu de nous. Vous verrez qu'il ne se gèle pas plus de monde qu'ailleurs, et surtout qu'on ne gèle pas "tout debout."

La terreur qu'inspire notre climat est le fait, nous supposons, de certains peureux qui seraient venus passer quelques jours ici, et seraient restés enfermés dans un hôtel ou dans une maison privée sans oser mettre le pied dehors. Puis, ces braves gens s'en vont, débitant qu'il est impossible de vivre dans Manitoba, etc.

Si l'on prête l'oreille à ces histoires, tout comme celle que les enfants prêtent en entendant raconter un conte de loup-garou, soyez certains, qu'avant très longtemps, les plus incrédules se laisseront dire que nous sommes habillés au complet de peaux de buffle. Oh ! la belle histoire à croire que celle-là !

Pourquoi discuter ? Allons au fait même. C'est incontestable que le Canadien, le véritable colon, ne recule devant aucune misère. Descendant d'un sang pur et riche, il peut mieux que tout autre supporter ces froids, lutter contre les résistances, surmonter les obstacles, enfin sortir vainqueur de la lutte là où d'autres seraient obligés de reculer.

C. H. R.

A LA QUESTION.

Des plaintes s'élèvent de toutes parts contre la timide administration de vos amis politiques, confrère de *L'Ouest Canadien*. Questionnez les cultivateurs ? Nous avons, dans un article antérieur, prouvé le manque de cohésion de votre parti. Vous n'avez pas répondu à cela : c'est d'ailleurs impossible, c'est évident. Belle manière de représenter un parti, de prêcher l'union et la paix en s'entredéchirant ! Beau spectacle aux constituants. Le temps que vous employez à vous chicaner deviendrait précieux en travaillant pour vos compatriotes, à leur rendre service. Vous êtes si accablés au dedans que tous vos instants sont employés à machiner des moyens de prolonger votre agonie ; mais le mal est sans remède. Votre pouvoir est semblable au sable du rivage que le moindre souffle peut emporter.

Vous vous cramponnez au char de l'Etat comme le naufragé à l'épave perdue dans l'Océan ; vous êtes comme ce malheureux au milieu d'une mer sans rivage, incapable de tout, isolés dans le ministère, impuissants.

Répondez donc à ces accusations. Prouvez que vous êtes unis ; que votre ministère n'est pas un corps sans âme. Enfin, prouvez quelque chose ; réfutez si c'est possible ; n'éludez pas la question, assez de faux-fuyants. Nous vous attendons de pied ferme. Allez, montrez de la bonne foi et du courage, une fois, n'est pas coutume.

D......

L'AFFAIRE DE M. CHENIER.

Avant de nous taxer de mensonge et de déloyauté, nous demanderions à notre *très franc* et *très loyal* confrère de *L'Ouest Canadien* d'avoir assez de condescendance pour nous dire le commencement de l'histoire dans cette affaire de M. Chénier.

Depuis quand la nomination de M. Macara, comme sous-régistraire général, était-elle sur le tapis ?

Que se passa-t-il, à ce propos, dès l'année dernière.

M. Chénier fit-il alors quelques démarches pour empêcher que le changement ne s'opérât ?

L'hon. M. Prendergast n'était-il pas au courant de tout ? Ne fut-il pas entrevu par M. Chénier, et ne parvint-il pas à obtenir que l'affaire restât dans le *statu quo ?*

Pourquoi la charge de sous-régistraire général fut-elle abolie ? Pourquoi fut-elle rétablie quelques mois plus tard ? Est-ce parceque M. Chénier ne possédait pas les qualifications pour remplir la position ? Non, car tout le monde sait que M. Chénier a, en grande partie, présidé à la formation du bureau, et que, pendant des mois, après la mort de M Miller, il a agi en qualité de régistraire général, à la satisfaction de tous. Alors, pourquoi le déplacer en faveur d'un subalterne ?

Oui, nous avons vu M. Chénier devant *témoin*. Le langage que vous lui prêtez, confrère, est de pure fantaisie. Il nous a dit avoir donné son consentement et nous laissa comprendre quelles étaient les raisons qui l'avaient fait agir. Ces raisons sont bonnes, mais pour qui les connaît, il ressort davantage qu'une injustice flagrante lui a été faite.

Vous avez raison, confrère, il faut s'attendre à tout sous l'administration francophobe qui nous gouverne.

LETTRE DE L'OUEST.

Prince-Albert, 2 avril 1889.

Monsieur le Rédacteur,

L'ancien Fort Carlton, situé à 15 milles à l'ouest du Lac des Canards, sur les bords de la Saskatchewan, était un des plus vieux postes de traite de la Cie de la Baie d'Hudson dans le Nord-Ouest. Il a été détruit en 1885 et il n'en reste plus rien, pas même les cendres. Une petite bâtisse en pierre, à moitié délabrée, et qui servait de poudrière autrefois, est tout ce qui reste de ce célèbre fort de la Montée. Comme les côtes qui précèdent sont d'une grande hauteur, plusieurs chemins plus ou moins abruptes conduisaient à la rivière, et il serait curieux de compter tous ces différents sentiers dont la profondeur témoigne de leur long usage, et des nombreuses caravanes de charrettes qui les ont sillonnés. De fait, c'est comme une rangée parallèle de centaines de petits fosses. Ceux qui aiment les anciens souvenirs, ne manquent pas d'être étrangement impressionnés lorsqu'ils visitent Carlton. La pensée se reporte naturellement vers ces temps d'abondance où les buffles couvraient les prairies environnantes, et où les chasseurs métis et sauvages en faisaient un carnage si inconsidéré. C'était alors l'âge d'or pour les indigènes. Pauvres gens ! Quel changement pour eux ! On les prendrait maintenant pour des exilés dans leur propre pays, tant leur genre de vie est différent, et quand ils viennent s'asseoir sur les ruines du vieux fort de la Montée on peut les comparer aux Juifs captifs à Babylone : ils pleurent le temps passé, *super flumina Babylonis.*

La colonisation des environs de Carlton ne date que de 1882. Toussaint Lucier, Charles Lavallée, Baptiste Delorme et leur nombreuse famille peuvent en être considérés comme les premiers colons. Leur choix n'a pas été mauvais, car il y a ici des avantages de toutes sortes. La fertilité du terrain n'est surpassée que par la beauté du site. Pour moi, c'est le plus bel endroit de toute la Saskatchewan. C'est ici qu'on récolte le plus beau blé de tout le district, et les gelées d'automne ne l'ont pas encore endommagé. De plus, la rivière fournit de l'esturgeon en quantité. MM. Lucier et Lavallée en font une pêche abondante du printemps à l'automne. Le premier surtout en fait sa spécialité, car faire la pêche et boire du thé fort sont deux des agréments de ce bon vieux Toussaint.

Il y a à Carlton un magasin, un bureau de poste et une école.

L. S.

Choses et Autres.

—M. Gordon Brown, ancien rédacteur du *Globe*, de Toronto, va être chargé de la direction du *Mail*.

M. Farrer, qui a dirigé le *Mail* jusqu'à ces dernières années, serait obligé de prendre sa retraite pour cause de mauvaise santé.

—Le *Scott Act* a été défait jeudi dans Ontario sur toute la ligne. Douze comtés et deux villes ont voté les pétitions pour le rappel de cette loi. Les majorités dans les comtés ont été assez fortes pour démontrer combien le sentiment populaire est adverse à ce régime, qui n'a pas eu pour effet d'empêcher la vente des boissons.

—Les mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse ont donné de l'emploi à 4,600 ouvriers, hommes et enfants, pendant l'année 1888. La production de ces mines s'est élevée de 689,000 tonnes en 1879 à 1,577,000 tonnes en 1888.

—Le Pape vient d'être choisi, comme arbitre, par les républiques de Bolivie et du Paraguay, pour fixer les questions déjà pendantes depuis quelque temps entre ces deux pays qui menacent d'altérer la paix.

—M. Louis Fréchette a été nommé greffier du Conseil *Législatif* de Québec, en remplacement de M. G. de Boucherville, qui a pris sa retraite.





LA RETRAITE.

La retraite commencée à la cathédrale dimanche dernier, se terminera le mercredi saint. Les exercices sont suivis avec beaucoup d'assiduité par les fidèles.

Sur l'invitation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, le Rév. Père J. B. Nolin, S. J., est venu de Montréal pour prêcher cette retraite.

Le Rév. Père nous a déjà annoncé que dans toutes ses retraites il prêche d'une manière particulière la dévotion au Sacré-Cœur, ce qui ne peut que répandre davantage cette dévotion déjà si goûtée à Saint-Boniface.

PERSONNEL.

M. Roger Marion, M. P. P., est parti pour Ottawa lundi, en voyage d'affaires.

M. E. F. Gigot, facteur de la Cie de la Baie d'Hudson au Fort MacLeod, est en cette ville.

M. George Beauchemin, qui relève d'une très sérieuse maladie, a commencé à sortir.

Nous regrettons vivement d'apprendre que le Rév. Père Tourangeau, S.J., est assez sérieusement malade à l'hôpital.

M. Alphonse Jean, venu pour faire les achats de son magasin général, retourne ce soir à Keewatin.

Chronique Locale.

—M. Mondor est à faire peinturer son hôtel.

—Depuis lundi, la Rivière Rouge est libre de glace.

—Le chœur de la cathédrale prépare du chant pour Pâques.

—MM Allaire & Turner ont fait poser un téléphone dans leur bureau.

—Par toute la province, l'on est occupé à faire les labours et les semailles.

—M. Edouard Guilbault fait faire des réparations considérables à sa maison, avenue Taché.

—Perdu depuis quelques jours : un livre de prières, *Livre d'or des âmes pieuses*, couvert rouge et tranche dorée. Prière de le rapporter à nos bureaux.

—A une assemblée des boulangers tenue à Winnipeg, jeudi dernier, il a été décidé que le prix du pain restât le même, vû les petits profits qui se font.

—Le constable devra passer cette semaine par toute la ville pour voir à ce que toutes les cours soient nettoyées. L'on est bien décidé de mettre les règlements à cet effet en force.

—La Cie du *N. P. & M.* est à faire évacuer les terrains, au coin des rues Principale et Water, où elle a l'intention de faire élever un grand hôtel. Les travaux devront commencer incessamment.

—M. F. H. Walker désire faire savoir à toutes ses pratiques de langue française, que sa cour à bois est maintenant ouverte à Winnipeg tout près du Pont Saint-Boniface. M. Walker sollicite l'encouragement du public, et vend à des prix qui défient toute concurrence.

—MM. Anderson & Lemieux, numéro 245 rue Principale, Winnipeg, viennent de recevoir un char de sucre. 11 lbs de sucre granulé pour $1 00 ; 12 lbs de cassonnade blanche pour $1.00 ; 13 lbs de cassonnade brune pour $1 00 ; 14 lbs de cassonnade brune foncée pour $1.00.

—M. S. M Barré a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir du Danemark une écremeuse centrifuge fonctionnant à bras. L'intention de M. Barré est de l'exhiber sous peu en donnant une conférence sur l'écremage centrifuge comparé aux autres systèmes d'écremage.

Chronique de la Province.

Sainte-Anne des-Chênes.

8 avril.—Les quelques puits que notre conseil municipal vient de faire creuser donnent une eau limpide et d'excellent goût. A une profondeur d'environ trente-cinq pieds se trouve un lit de sable qui, une fois traversé par la machine, donne une eau abondante. Cette machine fonctionne aux frais de la municipalité et sera occupée à creuser des puits durant toute la belle saison.

—M. Désiré Magnan a acheté la belle propriété de M. James Ward.

—D'après un recensement fait dans les municipalités rurales de la province de Québec, il paraîtrait que la population a diminué, depuis cinq ans, d'un vingtième dont la plus grande partie a pris la route des Etats-Unis. En présence de cet exode lugubre, tout homme réfléchi et ami de son pays avouera que M. l'abbé Beaudry exerce une mission providentielle en travaillant à diriger ceux de nos compatriotes qui désirent quitter la province de Québec vers le Manitoba, où ils trouveront encore la Patrie avec ses institutions, sa langue, ses écoles, et où ils deviennent pour nous un élément de force et d'influence politiques, nationales et religieuses, élément puissant et nombreux qui, sans l'intervention d'hommes dévoués à leur pays, irait se perdre dans les centres manufacturiers américains.

Lorette.

8 avril.—M Elzéar Lagimodière, qui est allé en province de Québec avec M. Dosithée Pelletier, est revenu enchanté de son voyage.

—M. Toussaint Phaneuf, de La Présentation, et M. Bergeron, de Saint-Hyacinthe, sont venus en même temps que MM. Pelletier et Lagimodière. Le premier se fixera à Lorette, et M. Bergeron ira peut-être à Saint-Jean-Baptiste.

Rivière-aux-Roseaux.

8 avril.—Nous venons d'avoir une retraite qui a duré quatre jours. Les Sauvages ont assisté régulièrement aux exercices en grand nombre. Le nombre des communions a été de 32.

—Grâce au zèle de Madame Gauthier, l'école fonctionne bien, et le chant, sous la compétente direction de M. Gauthier, s'exécute avec justesse et expression.

—Les Sauvages ont très bien rendu l'*Adoremus in æternum* à la messe du dimanche de la Passion.

NAISSANCES.

Coutu.—En cette ville, le 8 courant, Madame Joseph Coutu, une fille.

Ducharme.—En cette ville, le 3 courant, Madame Jonas Ducharme, un fils

Beaudry.—En cette ville, le 1er courant, Madame J. B. Beaudry, une fille.

Guay.—En cette paroisse, le 1er courant, Madame Abraham Guay, un fils.

DECES.

Côté.—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 21 mois, Joseph-Alfred-Louis-Philippe, enfant de M. Isidore Côté, typographe.

Maurel.—A l'Hôpital de Saint-Boniface, le 6 courant, à l'âge de 30 ans, Henri Maurel, venant d'Alsace.

Pelland.—A Sainte-Anne, à l'âge d'un mois, Marie-Anne-Joséphine, enfant de M. Cuthbert Pelland.

UNIVERSITE DE MANITOBA.

Avis est par les présentes donné que les examens de l'Université de Manitoba commenceront Lundi, le 13ème jour de Mai prochain, à 9 heures du matin, en la cité de Winnipeg. Les candidats devront, vingt jours avant les examens, donner au régistraire un avis de leur intention de se présenter aux examens. Ces avis devront être sur des blancs qui leur seront fournis par le régistraire sur demande. Les candidats devront aussi mentionner les matières sur lesquelles ils doivent passer leur examen. Dans le cas d'élèves appartenant à quelque collège affilié, ils devront faire contresigner leur avis par le principal ou supérieur du collège. Les honoraires doivent accompagner les applications.

T. A. BERNIER,
Régistraire.

Winnipeg, 25 mars 1889. 3ins 4.4.89

Municipalite de Saint-Norbert.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné :

1o. Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Norbert, a, par un règlement, passé en vertu de la Section 515 de "l'Acte Municipal de Manitoba, 1886, et ses amendements," adopté le rôle d'évaluation de 1888, pour être le rôle d'évaluation de 1889.

2o. Que le Conseil de la dite Municipalité de Saint-Norbert siégera en Cour de Revision, pour réviser le dit rôle d'évaluation, Lundi, le 3ième jour de Juin prochain, à 10 heures a.m., à la salle ordinaire du conseil, à la résidence de M. Pierre Delorme, à Saint-Norbert.

3. Que des plaintes contre le dit rôle d'évaluation seront reçues par le soussigné, jusqu'à la date de la dite Cour de Révision ; et telles plaintes seront entendues par la dite Cour de Révision.

Daté à Saint-Norbert, ce 30ième jour de Mars A.D. 1889.

G. T. LANDRY,
Sec.-Trésorier.

2ins 11.4.89



Municipalite de Saint-Boniface.

Le Rôle d'Evaluation de la municipalité de Saint-Boniface de 1888 a été adopté pour 1889.

Si vous croyez cette évaluation trop élevée ou autrement incorrecte, vous pouvez, par vous-même ou par votre agent, en donner avis par écrit au secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Boniface, dans les vingt-cinq jours après l'envoi de cet avis, et votre plainte sera entendue en conformité des statuts, par la Cour de Révision de la municipalité de Saint-Boniface, en la salle du conseil, le 20 Avril 1889.

E. R. LLOYD,
Evaluateur.

4ins 28 3 89

AGRICULTURE.

COMMENT PRÉPARER UN ARBRE AVANT DE LE PLANTER.

Pour préparer un arbre avant de le planter, on estime qu'il faut ôter tout le chevelu, ne conserver que très-peu de grosses racines, et que ce soit toutes les plus jeunes, c'est-à-dire les plus nouvelles.

Celles-ci d'ordinaire sont rougeâtres, et ont un teint plus vif que les vieilles faites ; il les faut tenir courtes à proportion de leur grosseur : la plus longue en arbres nains, ne doit pas excéder huit à neuf pouces ; et en arbres de tige environ un pied ; on peut leur laisser un peu plus d'étendue si ce sont des cerisiers.

Les plus faibles racines se contenteront d'un, de deux, de trois et de quatre pouces au plus, selon le plus ou le moins de grosseur.

C'est assez d'un seul étage de racines, quand il approche d'être parfait, c'est-à-dire quand il y a quatre ou cinq racines tout autour du pied, et que surtout elles sont à peu près comme autant de lignes tirées du centre de la circonférence, et même deux toutes seules, ou trois étant bonnes valent mieux qu'une vingtaine de médiocre. On a souvent planté des arbres avec une seule racine qui était en effet très bonne, et ils ont bien réussi.

Comme l'on se propose, par l'établissement d'un verger, le succès des plantations que l'on entreprend, et qu'on ne fait qu'une fois les frais de plantations d'arbres, dont la durée est ou doit être beaucoup plus longue que celle du propriétaire, rien ne doit être négligé pour en assurer le succès le plus prompt et le plus complet, dût-on dépenser $1 pour planter un arbre de 50 cts., ce qui équivaut à dire qu'il ne faut tenir aucun compte du raisonnement absurde de quelques personnes qui disent "qu'un arbre commun et à bas prix doit venir partout et sans soin ;" ces personnes refusent de dépenser quelques sous de plus par pied d'arbre pour s'assurer une jouissance prompte et durable.

Oui, sans doute, il y a des espèces d'arbres assez dociles pour végéter à peu près partout, et venir, tant bien que mal, sans frais et sans soins. Mais si ces arbres, à la docilité desquels on abuse, étaient bien plantés et convenablement soignés, leur brillante végétation et leur prompt développement, rendraient incontestablement avec usure au propriétaire, tant en jouissances qu'en valeur réelle, le peu de dépense qu'il aurait fait pour eux.

Ainsi donc lorsqu'on n'est pas parfaitement initié aux différentes opérations de la plantation des arbres, plutôt que de confier ces travaux aux soins d'un serviteur qui ne s'y entend pas davantage, il vaut mieux recourir au service du pépiniériste où l'on a acheté tels arbres qui enverra un de ses employés, moyennant une légère rétribution.

CHOIX DES POMMES DE TERRE POUR SEMENCE.

La fécule est ce que l'on recherche le plus dans la pomme de terre ; par conséquent il faut toujours choisir celles qui sont plus riches sous ce rapport, et il est facile de s'en rendre compte en employant le procédé suivant, au moyen duquel on reconnaît les tubercules les plus lourds : On jette les pommes de terre dans de l'eau salée, et celles qui plongent au fond de la solution la plus dense sont les plus faculentes, et on leur donne la préférence.

Pour que les tubercules soient placés dans les meilleures conditions, il faut d'abord leur donner le temps de bien mûrir. puis les conserver dans le meilleur état de santé avec toutes leurs forces productives jusqu'au moment de la plantation.

Or, que se passe-t-il habituellement ? On met les pommes de terre dans des caves, où elles sont plus ou moins exposées à l'influence de l'air ; il se produit alors des germes que l'on arrache lorsqu'il faut planter : de cette façon les tubercules sont déjà à moitié épuisés par cette végétation prématurée, et il leur reste tout au plus quelques germes disponibles pour la reproduction.

Certains cultivateurs mettent les pommes de terre sur un plancher où elles se dessèchent sans germe ; elles perdent ainsi la plus grande partie de leur eau, absolument nécessaire à la végétation, eau qui ne leur est rendue que d'une façon très imparfaite par le séjour dans la terre.

Les éléments qui constituent le principe de la pomme de terre ont pour but la reproduction et sont destinés à nourrir le germe de la plante nouvelle jusqu'à ce que ce germe ait poussé des racines et qu'il puisse trouver dans le sol une nourriture suffisante. La chair de la pomme de terre remplace le lait de la nourrice, et par conséquent le rejeton sera plus ou moins fort, selon que ce lait lui aura été donné avec plus ou moins d'abondance. Or, des tubercules épuisés par une germination hâtive et intempestive, ou appauvris par la dessiccation, ne constituent plus de bonnes nourrices, et donnent presque toujours des rejetons abâtardis et châtifs.

Il est donc fort important de conserver avec le plus grand soin les pommes de terre destinées aux semences, de façon qu'elles n'aient pas une germination prématurée, et qu'elles ne soient pas desséchées ; il suffit pour cela de prendre les moyens de les conserver intactes jusqu'à l'époque de la plantation.

Les formes, les qualités, les défauts, les maladies des animaux passent presque toujours à leurs descendants ; or, il en est absolument de même dans le règne végétal : les semblables produisent des semblables, et d'une graine dégénérée, placée dans de mauvaises conditions, ne peuvent venir que des produits dégénérés.

Une pomme de terre qui n'a point atteint sa maturité, ou qui a perdu ses qualités primitives pour une circonstance quelconque, ne peut pas transmettre les qualités qu'elle n'a plus.

Il est très important de ne choisir pour semence que les meilleures pommes de terre, de ne planter que celles parfaitement saines, et de donner toujours la préférence aux pommes de terre entières, plutôt grosses que petites, car, dans toutes les expériences, le produit de la grosse semence a présenté en sa faveur des différences considérables qui se sont élevées de 63 à 70 pour 100.

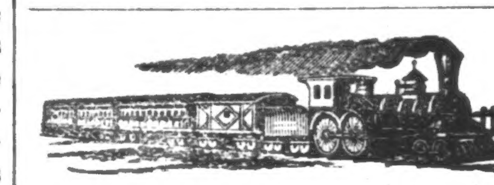
On se plaint généralement que toutes les espèces de pommes de terre dégénèrent, nous n'en sommes pas étonnés, lorsque nous voyons employer partout les moyens les plus propres à produire cet effet, en vendant les plus beaux tubercules et en se réservant pour la semence que ceux dégénérés.

Voici une méthode tout opposée qui nous a été indiquée par un de nos abonnés. Voici ce qu'il nous écrivait : "J'avais souvent observé que quelques plants de patates produisaient des tubercules plus gros, d'une forme plus régulière et en plus grandes partie, sans autre cause apparente que le caprice de la nature ; je les choisissais pour les planter l'année suivante, et j'avais la satisfaction de les voir toujours donner des produits supérieurs en quantité et en qualité à ceux des tubercules plantés sans choix, quoique la terre et la culture fussent les mêmes. J'ai toujours persisté dans cette pratique, et j'ai été amplement récompensé des petits soins qu'elle a exigés."

Ceux qui se livrent à la culture des pommes de terre, doivent d'abord choisir un sol convenable, le bien préparer, et surtout le rendre très meuble. Il est important de fumer copieusement et de donner la préférence à l'engrais contenant les substances qui sont en rapport à la composition du tubercule, et que la plante s'assimile, par conséquent, avec plus d'avantage. Il est nécersaire d'employer pour semences des pommes de terre dont les facultés germinatives ne soient pas affaiblies ; de choisir celles qui sont plus riches en fécule, et surtout de rejeter les tubercules petits et chétifs ; car la qualité des semences exerce incontestablement une très grande influence sur l'avenir de la production

En agissant de la sorte et en prenant toutes les précautions que nous venons d'indiquer, nous serons certains d'obtenir des résultats satisfaisants.

—G. des Campagnes.



Chemin de fer Canadien du Pacifique

SERVICE DES CONVOIS

DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 1888.

STATIONS	DÉPART.	ARRIVÉE.
	Allant Est	Al. Ouest.
Winnipeg †	D 17.00	C 12.00
Portage du Rat	24 01	4.55
Ignace	7 20	22.00
Savanne	10.40	18.30
Port-Arthur	E 14.30	B 14.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg †	A DÉ 13.20	A AR 16.00
Portage la Prairie	13.52	13.37
Carberry	17.57	11.46
Brandon	C 18.15	A 10 45
Virden	20.10	7.41
Elkhorn	21.00	7.00
Moosemin	21.55	5.57
Broadview	23.55	4.10
Qu'Appelle	2.20	1.28
Regina	D 3 45	D 23.55
Moosejaw	AR 5 35 / DÉ 5.50	DÉ 22.05 / AR 21.55
Swift Current	10.30	17.25
Maple Creek	14.18	13.24
Dunmore	16.42	11.07
Medicine Hat	17.30	10.50
Gleichen	23.00	5 50
Calgarry	C 1 20	3.35
Canmore	4.40	C 24.35
Banff	5.20	23.45
Field	8 35	21.25
Donald	11.10	17.55
Glacier House B. C.	12.35	14.30
Revelstoke	15.40	11.10
Kamloops	H 21.23	4.55
Savonas	.....	B ......
..Ashcroft	24.45	2.07
North Bend	AR 7.10 / DÉ 7.35	DÉ 19 51 / AR 19.26
Agassiz	11.09	15.52
New Westminster	14.10	13.00
Vancouver	14.15	12.45
Victoria	H 21.00	3.00
	Allant Sud	All. Nord.
Winnipeg †	A DÉ 10.30	A AR 20.30
Dominion City	13.55	17.05
Emerson †	A AR 14.30	A DÉ 16.30
	All. Nord.	Allant Sud
Winnipeg	G 15.30	F AR 9.15
Selkirk Ouest	G 17.30	F DÉ 7.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg	G DÉ 9.00	G AR 14.20
Stony Mountain	10.00	13.30
Stonewall	G AR 10.30	G DÉ 13 00
	Allant S.O.	Allant N.E
Winnipeg †	F DÉ 12.30	G AR 15.30
Headingly	13.23	14.40
Barnsley	15.40	16.15
Treherne	18,38	9.32
Holland	F 19.35	G 8.35
Cypress River	20.20	7.50
Glenboro†	F 21.00	DÉ 7.15

All. S.-Ouest.			All. Nord-Est	
9 45	F12 40	D† Winnipeg A	F12 50	15 35
11 20	14 27	......Morris......	11 20	13 32
11 47	15 15	†..Rosenfeldt..	10 52	12 55
13 35	15 55	Ar...Gretna ...	10 25	16 55
....	16 32	†...Morden.....	....	11 45
....	18 00	... Manitou ...	....	10 22
....	19 04	..Pilot Mound..	....	9 12
....	19 15	..Crystal City..	....	9 05
....	20 05	.. Cartwright ..	....	8 17
....	20 24	...Holmfield ...	....	7 54
....	20 48	...Killarney ...	....	7 22
....	21 42	AB Boissevain D	....	6 12
....	22 30	A Deloraine D	F	5 15

† Stations où l'on peut manger.

RÉFÉRENCES.

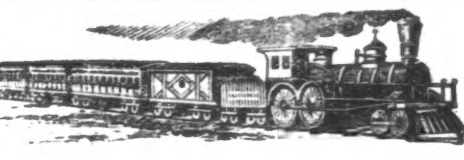
A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mardi. C. Tous les jours excepté le mercredi D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret. — LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général. — ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.
jno.18.12.84.



CHEMIN DE FER NORTHERN PACIFIC ET MANITOBA.

HEURES DES CONVOIS

DEPUIS LE 9 AVRIL 1889.

Tous les jours excepté le dimanche.	Express No. 51 tous les jours.	Temps moyen du centre.	Milles.	Express No. 54 tous les jours.	Tous les jours ex'té. le dim.
		Stations.			p.m.
1.25pm	1.40pm	A...Winnipeg.. L.	..	9.10a	4.09
1.10pm	1.32pm	.Emb. du Portage.	..	9.20a	4.15
12.47pm	1.19pm	....St. Norbert....	9	9.37a	4 38
11.55am	12.47pm	....Ste. Agathe....	24	10.19a	5.36
11.24am	12.27pm	...Silver Plains..	33	10.45a	6.11
10.56am	12.08pm	.......Morris.....	40	11.05a	6.42
10.17am	11.55am	.St. Jean-Baptiste.	47	11.23a	7.07
9.40am	11.33am	......Letellier	56	11.45a	7.45
8.55am	11.00am	L..West-Lynne. A.	65	12.10p	8.30
8.40am	10.50am	L...Pembina.... A.	66	12.35p	8.45
	6.25am	..Winnipeg Junc..	..	8.50p	
	4.40pm	....Minneapolis ...	..	6.35a	
	4.00pm	L....St. Paul.... A	..	7.05a	
	6.40pm	......Helena......	..	4.00p	
	3 40pm	......Garrison......	..	6.35p	
	1.05am	.... Spokane	..	9.55a	
	8.00am	..... Portland	..	7.00a	
	4.20am	......Tacoma......	..	6.45a	

p.m. 2.30		a.m. 8.00	.....St. Paul.....	a.m. 7.30	p.m. 3.00	p.m. 7.30
p.m. 10.30	a.m. 7.00	a.m. 9.30	.....Chicago.....	a.m. 9.00	p.m. 3.10	p.m. 8.15
p.m. 6.45	p.m. 10.15	a.m. 6.00	.....Detroit.....	p.m. 7.15	p.m. 10.45	a.m. 6.10
	a.m. 9.10	p.m. 9.05	.....Toronto.....	a.m. 9.10	.....	p.m. 9.05
	a.m. 7.00	p.m. 7.50	....New York....	a.m. 7.30	p.m. 8.50	p.m. 8.50
	a.m. 8.30	p.m. 3.00	..... Boston.....	a.m. 9.35	p.m. 10.50	p.m. 10 50
	a.m. 9.00	p.m. 8.30	....Montréal....	p.m. 8.15	.....	a.m. 8.15

Chars Dortoirs palais et chars Réfectoires

A CHAQUE CONVOI.

J. M. GRAHAM, Gérant général. — H. SWINFORD, Agent général.

Chemin de Fer NORTHERN PACIFIC.

Pembina, Grand Forks, Helena, Butte, et tous Les principaux endroits du Montana.

La Voie Transcontinentale Populaire

—ET AVEC—

CHARS REFECTOIRES.

Spokane Falls, Portland, Seattle, Victoria, C.B., tous les endroits dans Puget Sound et l'Alaska. Tous les endroits dans Ontario et Québec.

Convois Express tous les jours

AVEC CHARS DORTOIRS PALAIS

Et chars dortoirs pour les émigrants.

☞ La seule voie ferrée se rendant au Parc National de Yellowstone. Pour plus d'informations, s'adresser à

CHAS. S. FEE,
Agent général des passagers et des billets.
jno 15.11.88. SAINT-PAUL, MINN

LE CHEMIN DE FER Northern Pacific —ET— Manitoba.

La seule ligne qui fasse circuler tous les jours des chars

PULLMAN-DORTOIRS

—ET DES—

Chars - Réfectoires,

DE WINNIPEG AU SUD.

Billets directs vendus pour tous les points du Canada y compris la

Colombie-Britannique et les Etats-Unis.

RACCORDEMENT RÉGULIER A TOUTES LES GARES UNION.

Les bagages à destination d'endroit du Canada sont consignés directement, faisant ainsi éviter le trouble et les douanes.

On obtient des billets pour la traverse de l'Océan et des cabines pour l'Angleterre et toute l'Europe.

TOUTES LES PRINCIPALES ET MEILLEURES LIGNES DE VAPEURS SONT REPRÉSENTÉES.

DES BILLETS D'EXCURSION A

La Côte du Pacifique,

—BONS POUR—

—SIX MOIS ET RETOUR,—

Sont aussi vendus.

Pour plus amples informations, adressez-vous ou écrivez aux agents de la compagnie.

H. J. BELCH,
Agent des billets de la cité,
285 rue Principale,
Winnipeg.

HERBERT SWINFORD,
Agent général,
457 rue Principale.

J. M. GRAHAM,
Gérant général.

GRANDE VENTE DE TERRES!

Le soussigné est autorisé par l'honorable COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, d'offrir en vente plus de

100,000 acres de terrain

Situés à l'est de la Rivière Rouge, à

DES PRIX RELATIVEMENT PEU ÉLEVÉS

ET AUX CONDITIONS

DE PAIEMENT LES PLUS FACILES.

Ces terrains sont composés des sections 8 et 26 de chaque township et de lots de rivière sur la Rivière Rouge, situés dans les paroisses de Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pie, dont suit la liste :—

D'après les arpentages de l'ancienne paroisse de Saint-Agathe :

Lot No.	Superficie (acres)	Lot No.	Superficie (acres)
7	144	276	143
9	152	278	141
168	68	280	141
170	105	282	140
184	144	284	64
186	144	286	67
188	137	288	77
190	131	435	132
192	128	437	133
194	126	439	135
196	127	486	171
198	128	506	161
244	123	632	164
274	79		

Pour plus amples renseignements s'adresser à

BUREAUX : A. A. C. LARIVIÈRE.

Avenue Provencher, pres du pont, Saint-Boniface.

jno. 10.5.88.

AVIS.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, un acte autorisant la compagnie à émettre des obligations en vue d'acquérir des bateaux à vapeur se raccordant au chemin de fer de la compagnie et à créer, au sujet de ces obligations, un lien spécial sur ces bateaux et à prendre d'autres mesures nécessaires à cette fin.

CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.

Montréal, 19 décembre 1888.
i9ns 17 1 89

TERRE A VENDRE A LORETTE.

Le lot numéro 44, de 7 chaines et 10 mailles de largeur, sur deux milles de profondeur, côté nord de la rivière Seine, Lorette, à vendre à bon marché.

S'adresser à
A. A. C. LARIVIÈRE,
Saint-Boniface.